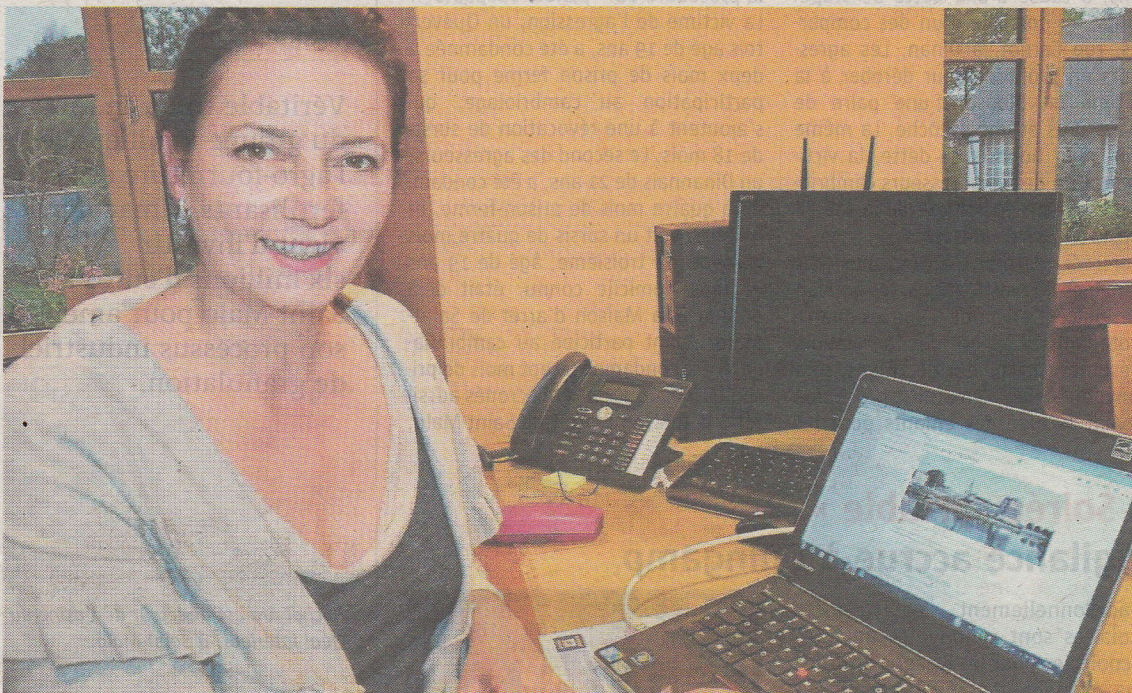


# Primes à l'énergie.

## Les Quintinais sensibilisés



Transition énergétique et développement durable ne sont pas que des thèmes de campagne pour Mireille Airault, maire de Quintin, mais une préoccupation au quotidien.

### Hervé Queillé

Le système des certificats d'économie d'énergie est méconnu. La mairie de Quintin a donc décidé de sensibiliser ses administrés à l'existence de ces primes trop peu demandées lors de travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments.



Quintin est la première commune de France à accueillir sur son site (\*), un portail dédié à ces primes que sont obligés de verser les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul) à toute personne qui réalise des travaux dans le but de faire des économies d'énergie (chaudière, isolation, fenêtres). Il permet de simuler le montant que le particulier, le professionnel ou la collectivité

est susceptible de toucher, selon la nature et l'importance des opérations envisagées. En cas de doute sur les critères ou les conditions d'accès, des contacts avec des experts sont proposés.

### De 50 à 1.500 euros

Ces primes, de 50 à 1.500 €, généralement pour un particulier, se cumulent avec les aides publiques diverses liées à la rénovation thermique. « Notre but n'est pas de faire des Quintinais des chasseurs de prime, souligne toutefois Mireille Airault, maire, mais de les inciter à contribuer à la réduction de l'effet de serre tout en les aidant à rénover un bâti soumis à des contraintes architecturales élevées du fait du classement de la ville, Petite cité de caractère. D'où des contraintes financières plus lourdes. Quant aux artisans, pouvoir avancer le montant d'une prime, cela peut aussi être un argument supplémentaire pour convaincre un client ».

En toile de fond, au-delà de ce souci de transition énergétique, clairement affiché durant la campagne électorale par la nouvelle équipe municipale, s'ajoute l'ob-

jectif d'attirer de nouveaux Quintinais en rénovant les nombreux logements vacants au centre-ville.

### Un compteur à CO2

« Évidemment, nous aimerions bien offrir nos propres primes, regrette Mireille Airault, mais les finances publiques ne le permettent pas ». Quoi qu'il en soit, ce levier de l'information et de la sensibilisation peut aussi être efficace. Le maire souligne, à cet égard, que ce portail n'est pas réservé aux Quintinais. Et d'espérer que l'initiative donne envie à d'autres collectivités d'installer ce portail « gratuit » sur leur site. En attendant, la commune, elle, va suivre l'opération à la loupe et compter la quantité de CO2 économisée via les chantiers mis en œuvre. « On s'en servira comme outil de sensibilisation dans notre bulletin », informe Mireille Airault. Histoire de montrer, aussi, que la lutte contre le réchauffement climatique n'est pas l'apanage des grands sommets de Rio ou autres mais se vit au quotidien dans les petites communes qui ont du caractère.

\* [www.quintin.fr](http://www.quintin.fr)